

# Rapport annuel 2016



**Crédits photo couverture :**

Nevers

© Sébastien NELY

# LE MOT DU PRÉSIDENT



Année pivot de notre plan d'actions 2015-2017, 2016 fut une année riche et intense pour notre Fédération!

Une année riche pour notre réseau avec une montée en puissance de l'animation et l'organisation de 45 événements "FédéSCoT" qui ont réuni plus de 1850 participants! Une année riche pour la parole des SCoT puisque, grâce à l'engage-

ment de chacun d'entre vous, nous avons pu porter toujours plus efficacement la parole des SCoT dans les débats législatifs et ministériels où nous sommes désormais un partenaire reconnu ! Une année riche, enfin, pour la reconnaissance de la contribution des SCoT et de leur Fédération dans les débats nationaux de l'aménagement du territoire grâce à la production de plusieurs notes et études (dont notamment notre première étude "made in Fédé", l'étude "SCoT et territoire(s)" qui tire un premier bilan de 15 ans de SCoT et dresse les perspectives pour les années à venir)!

Depuis plusieurs années maintenant, l'ensemble de vos représentants au sein de la FédéSCoT, qu'ils soient techniciens ou élus de SCoT, œuvrent pour faire grandir notre Fédération. Grâce à chacun de vous, votre investissement et votre

adhésion, notre Fédération se structure et se développe pour plus de proximité avec les SCoT en région, plus de services pour nos adhérents et plus d'efficacité dans notre capacité à porter la voix des SCoT.

Nous ne pouvons qu'être heureux de voir le chemin déjà accompli par notre jeune association mais nous devons surtout demeurer enthousiastes et volontaires face aux défis qui nous restent à relever!

Alors, ensemble, continuons à construire notre Fédération des SCoT!

**Bonne lecture !**



**Michel Heinrich**

*Président de la FédéSCoT*

## SOMMAIRE

<b>2</b>	La Fédération nationale des SCoT	<b>12</b>	Les activités régionales
<b>4</b>	Les instances de la FédéSCoT	<b>14</b>	Les activités des clubs
<b>6</b>	Les activités nationales	<b>16</b>	Les activités auprès des adhérents
<b>8</b>	Etudes et productions	<b>18</b>	Communication
<b>10</b>	Les Rencontres Nationales	<b>20</b>	Bilan financier

# LA FÉDÉRATION DES SCoT

## Qui sommes-nous ?

La Fédération Nationale des SCoT est une association d'élus et de techniciens créée en juin 2010, visant à regrouper l'ensemble des structures porteuses de SCoT.

La Fédération est un lieu d'échange et de formation pour les élus et les techniciens, un centre de ressources et de réseaux pour accompagner le travail d'élaboration et de mise en œuvre des SCoT,

un interlocuteur porte-parole des SCoT auprès de l'État et des partenaires concernés, un lieu de réflexion, de prospective et de propositions dans l'évolution des préoccupations et des réglementations de l'urbanisme.

Les instances de la Fédération reproduisent le binôme « élus/techniciens » qui existe dans les établissements publics en charge des SCoT. C'est par la richesse et la complémentarité des ap-

proches politiques et techniques que se construisent les SCoT ; c'est sur ce même modèle de fonctionnement que la Fédération nationale des SCoT s'est structurée pour alimenter ses travaux, ses réflexions et points de vue, ses échanges et débats, au plus près des réalités de terrains et des préoccupations de chacun.

## Nos adhérents

Le réseau des établissements publics adhérents fait la force de la Fédération nationale des SCoT et lui donne sa légitimité.

La Fédération des SCoT, avec 60%\* de SCoT adhérents, est devenue « représentative » du monde des SCoT. En effet, de

plus en plus de SCoT adhèrent à la Fédération : en 5 ans le nombre d'adhérents a quasiment triplé en passant de 100 à 275. Avec ses 275 établissements publics adhérents au 31 décembre 2016\*, elle est un véritable lieu d'échanges et de débats, d'écoute et de propositions, aus-

si bien entre ses membres qu'avec l'ensemble de ses partenaires.

\* En juin 2017 la FédésCoT compte 290 adhérents et représente 62% des SCoT

62 %

des SCoT adhèrent  
à la Fédération



100

en 2011



290

en 2017



Evolution du nombre d'adhérents

## Notre programme d'actions 2015-2017 : « 1...2...3... 2017 ! »

Le programme d'actions pour la période 2015-2017, adopté à l'unanimité par l'Assemblée Générale de la FédéSCoT réunie en 2014, affiche trois ambitions :

- **renforcer la proximité auprès des adhérents** grâce à la mise en place d'une nouvelle politique de communication, au développement des représentations locales de la Fédération ainsi qu'en instaurant des « clubs thématiques ».
- **produire une parole politique de la Fédération**, en construisant un discours « collectif » et en développant la capacité d'influence de la Fédération.
- **affirmer l'offre de services techniques** en poursuivant

son assistance quotidienne auprès des adhérents et des futurs adhérents, en développant des plans de formation et en poursuivant l'organisation des Rencontres Nationales.

Ces objectifs constituent un guide pour les actions engagées par la Fédération depuis 2014.

## Nos services



### Le centre de ressources

Notre base de données et de documentation est mise à votre disposition (études, notes, référentiel SCoT, annuaire,...)



### Le Réseau des SCoT

Vous intégrez notre réseau de partage et d'échange national et régional structuré autour des référents territoriaux qui organisent localement des réunions d'échange et de formation.



### La présence sur le terrain

La Fédération se déplace afin d'aider et de conseiller les établissements publics porteurs de SCoT.



### L'expertise juridique

Nous apportons notre expertise juridique à tous nos adhérents via l'adresse [avotreservice@fedescot.org](mailto:avotreservice@fedescot.org).



### Les journées de formation gratuites

Votre adhésion vous permet d'accéder aux journées de formation organisées par la Fédération en partenariat avec le CNFPT.

## RNS



### La « veille » parlementaire

Nous portons la voix des SCoT auprès de l'Etat et assurons la veille parlementaire et le décryptage de nouvelles positions.

## Votre équipe

L'équipe de la Fédération est composée de deux permanents : Romain Prax, directeur et Cécile Gondard, chargée des relations avec les adhérents et de la communication.

En 2016, Alicia MVIE a rejoint l'équipe de la FédéSCoT le temps de son stage de Master 2 « Management Public Territorial » à l'Université Rennes 2, d'avril à octobre et a permis la réalisation de l'étude sur l'évaluation des SCoT.

Voir p. 9 *Etudes et productions*, « *Evaluation des SCoT* »

# LES INSTANCES DE LA FÉDÉSCO T

## Instances DECISIONNELLES

3 Instances permettent aux élus des établissements publics de SCoT d'administrer la FédéSCO T

### ■ le Conseil

#### d'Administration

Il décide de la mise en œuvre des actions nationales.

*16 février, 3 mai, 6 septembre, 25 octobre et 13 décembre à Paris*

### ■ l'Assemblée Générale

Constituée des représentants des établissements publics de SCoT, elle statue sur les questions relatives au fonctionnement de la FédéSCO T.

*15 novembre 2016 à Paris*

### ■ le Bureau

Le Bureau assure la coordination et la préparation des travaux.

### Motion de l'Assemblée Générale « Le SCoT de demain : affirmer la fonction territoriale et politique des structures de SCoT »

Comme chaque année, les élus ont adopté une motion lors de l'AG intitulée « Le SCoT de demain : affirmer la fonction territoriale et politique des structures de SCoT ».

L'étude « SCoT et territoire(s) » a permis de confirmer le pressentiment de nombreux acteurs de SCoT : la valeur ajoutée des SCoT sur leur territoire tient autant à l'existence d'un document juridique opposable qu'à l'émergence

d'une scène politique d'élaboration de projet et de médiation, extérieure aux aléas des scènes politiques locales.

Au cours des 15 dernières années, de nombreuses réformes ont renforcé (parfois jusqu'à l'excès...) le contenu et les obligations du document SCoT en incluant de nouvelles thématiques et de nouvelles exigences de prescriptivité. Afin de retrouver un « équilibre » entre

document et structure de SCoT, l'avenir des SCoT devra être celui du nécessaire renforcement stratégique de leur structure.

Ainsi, l'enjeu sera aussi de confirmer le passage d'une émanation technique du consentement des élus à une structure politique articulatrice et fédératrice du territoire.

*Retrouvez l'intégralité de la motion sur le site internet de la Fédération*

## Instances CONSULTATIVES

Les techniciens des établissements publics de SCoT adhérents participent à l'animation de la FédéSCO T dans le cadre de 3 instances miroirs des instances décisionnelles.

### ■ le Club Technique

Le Club Technique propose au Conseil d'Administration la mise en œuvre des actions de la Fédération.

*26 janvier, 12 avril, 6 septembre, 4 octobre et 6 décembre à Paris*

### ■ la Conférence Technique

La Conférence Technique assure la participation des membres à la vie et aux orientations de la Fédération.

*8 juin 2016 à Nevers*

### ■ les Délégués Techniques

Les Délégués Techniques coordonnent le programme de travail de la conférence technique et du club technique et assurent leur lien avec le CA.

## Les membres du Conseil d'Administration en 2016



### Président

**Michel Heinrich**  
SCoT des Vosges Centrales



### Vice-Présidents

**Alain Péréa**  
SCoT du Grand Narbonne



**Pascal Delteil**  
SCoT du Bergeracois



### Secrétaire

**Jean-François Husson**  
SCoT Sud Meurthe-et-Moselle



### Trésorier

**Charles Zilliox**  
SCoT des Rives du Rhône



**Jean-François Depret**  
SCoT de la région d'Arras



**Yves Ferrières**  
SCoT du Nord de la Réunion



**Bruno Forel**  
SCoT des 3 vallées



**Henri Hasser**  
SCoT de l'agglomération Messine



**Michel Labardin**  
SCoT de l'aire urbaine de Bordeaux



**Daniel Langé**  
SCoT de l'agglomération Tourangelle



**Louis Ménager**  
SCoT du Pays de Vitry



**Marie-José Mialocq**  
SCoT Sud Pays Basque



**Jean-Guy Perrière**  
SCoT du Bassin d'Arcachon



**Patrick Pesquet**  
SCoT Caux Vallée de Seine



**Henri Pons**  
SCoT Métropole Aix Marseille



**Gérard Roujas**  
SCoT du Pays sud toulousain



**Jean-Yves Sécheresse**  
SCoT de l'aire urbaine lyonnaise



**Nathalie Thierry**  
SCoT du Pays entre Seine et Bray



**Denis Thuriot**  
SCoT du Grand Nevers

### Membres invités

**Franck Breteau**, SCoT Pays du Mans  
**Loïc Cavellec**, SCoT Caen Métropole  
**Yannick Olivier**, SCoT reg. Urb. Grenoble  
**Alain Picard**, SCoT du Choletais  
**Alain Sinarety**, SCoT Réunion Est

## Les membres du Club Technique en 2016

### Délégué technique général

**David Pagnier**  
SCoT du Grand Nevers

### Délégués techniques adjoints

**Sylvia Labèque**  
SCoT de l'aire urbaine de Bordeaux

**Marc Juillet (référént territorial)**  
SCoT de la Provence Verte

### Référents territoriaux

**Laurence Bertrand**  
SCoT des Vosges Centrales

**Emmanuel Giraud**  
SCoT de l'agglomération lyonnaise

**Stéphane Jot**  
SCoT du Pays entre Seine et Bray

**Laurence Maldonado**  
SCoT de Marne et Gondoire

**Jean Massip**  
SCoT de la Réunion Est

**Michel Mayenc**  
SCoT du Bassin d'Arcachon

**Julien Roissé**  
SCoT du Pays du Mans

**Laurence Brulé**  
SCoT Nord Toulousain

### Membres élus

**Christophe Andrès**  
SCoT du Bergeracois

**Anne Berthomier**  
SCoT du dijonnais

**Anthony Douet**  
SCoT de l'Angoumois

**Pierre-Yves Grillet**  
SCoT de la Tarentaise-Vanoise

**Cédric Le Jeune**  
SCoT des Rives du Rhône

**Christine Sanchez-Martin**  
SCoT de la région de Strasbourg

### Membres invités

**Audrey Benoit**, SCoT Rouen Normandie  
**Cyril Blanc**, SCoT Aix-Marseille-Provence  
**Stéphane Bois**, SCoT de Nantes St-Nazaire  
**David Bourgeois**, SCoT de la région d'Arras  
**Guillaume Degiuli**, SCoT 3 vallées  
**Charlotte Dousse**, SCoT Sud Pays Basque  
**Béatrice Gilet**, SCoT de l'agglomération Messine  
**Marie Gineste**, SCoT de Caen Métropole  
**Angélique Harmand**, SCoT agglomération Messine  
**Philippe Lena**, CINOR  
**Gérard Massip**, SCoT Pays Sud Toulousain  
**Rachel Ouezmane**, SCoT Sud 54  
**Aura Penloup**, SCoT du Grand Narbonne  
**Leatitia Quellard**, SCoT du Pays de Vitry  
**Frédéric Tallois**, SCoT agglomération Tourangelle

# ACTIVITÉS NATIONALES

Acteur auprès des partenaires nationaux, la représentation du monde des SCoT à l'échelle nationale constitue une des valeurs ajoutées de la Fédération pour ses adhérents. Tour d'horizon de nos activités nationales.

## Actions partenariales

### *Auprès des administrations centrales*

**Ministère du Logement, de l'Équilibre des Territoires et de la Ruralité**



Signature de la première convention pluriannuelle de partenariat entre la FédéSCoT et le Ministère.

Séminaires " SCoT des Ruralités" (cycles de journées de formation et d'échanges à destination de SCoT ruraux).

Participation au "Club Plan Paysage", pour favoriser la prise en compte des paysages dans les documents d'urbanisme.

### **Commissariat général à l'Environnement et au Développement Durable**

Participation au rapport "Quelles évolutions pour les SCoT?" (auditions et réunions de travail, temps d'échange avec le CT et le CA de la Fédé).

### *Auprès de nos partenaires institutionnels*



**FNAU (Fédération Nationale des Agences d'Urbanisme)**

Réalisation de la note "les bonnes questions pour une évaluation qualitative des SCoT" dans le cadre d'un stage commun à nos deux structures.



**FPNR (Fédération Nationale des Parcs Naturels Régionaux)**

Réalisation de la note "SCoT et transpositions pertinentes des Chartes de Parcs".



**AdCF (Association des Communautés de France)**

Organisation d'une journée d'échange "SCoT et PLUi: quelles articulations ?" (avril 2016). Cette journée et les réflexions sur cette question sont appelées à être reconduites en 2017 et permettront de capitaliser des retours d'expérience en vue d'une note commune sur la question.



**ARF (Associations des Régions de France)**

Participation au groupe de travail sur la mise en œuvre des SRADDET.

### *Auprès d'autres partenaires*



**Fédération du Commerce et de la Distribution :**

Journée d'échange "SCoT et Aménagement Commercial" (juin 2016). Cette journée d'échange entre élus de nos structures respectives a permis la mise en place d'un partenariat en vue de la production de notes en 2017.



**ADEME**

Participation au comité de pilotage d'études et productions de l'ADEME ( projet ISUET, "le référentiel AUE2", ...).



**Conseil national de l'information statistique (CNIS)**

Participation au comité de pilotage pour faciliter l'accès aux données statistiques.

### **ADV F**

Participation au comité de pilotage sur l'accès des SCoT aux données sur les valeurs foncières.

### **Commission mixte inondation (CMI)**

Participation en qualité de membre, à la commission inondation.



## Porter la voix des SCoT dans les débats législatifs et réglementaires

La voix de la Fédération et des SCoT est désormais de plus en plus associée et écoutée dans les travaux législatifs et réglementaires. L'année 2016 fut à cet égard particulièrement intense et productive.

### *Chantiers législatifs*

#### **Loi "Biodiversité"**

Auditions auprès des Ministères concernés et dépôt de propositions d'amendements en vue de clarifier les relations entre SCoT et PNR et de mieux définir l'obligation "paysagère" des SCoT.

#### **Loi Montagne II**

Audition auprès du Sénat et dépôt de propositions d'amendements visant à faciliter la mise en œuvre de la loi Montagne dans les SCoT.

#### **Loi "Architecture et patrimoine"**

Auditions auprès des Ministères concernés et dépôt de proposi-

tions d'amendements pour ne pas mettre à la charge des SCoT de nouvelles obligations en matière de recensement et de protection patrimoniale.

#### **Loi "Egalité et Citoyenneté"**

Audition à l'Assemblée Nationale et au Sénat, introduction par voie d'amendements de nouvelles dispositions permettant de garantir la gestion des "évolutions de périmètres" en vue de la mise en place de la réforme territoriale.

#### **Proposition de loi "Simplification de l'Urbanisme" (non encore adopté)**

Audition au Sénat et dépôt de propositions d'amendements pour faciliter les mises en compatibilité des PLU avec les SCoT et des SCoT avec les documents "supérieurs".

#### **Rapport d'information parlementaire sur la mise en application**

#### **des titres 3 et 4 de la loi ALUR**

Audition de la Fédération des SCoT par les rapporteurs.

### *Chantiers réglementaires*

#### **Ordonnance "Recodification du Code de l'Urbanisme"**

#### **Ordonnance "SRADDET"**

Auditions auprès des Ministères concernés et participation à la concertation publique en vue de garantir la subsidiarité entre SRADDET et SCoT.

### *Représentation du « monde des SCoT »*

En 2016, la FédéSCoT a représenté les SCoT à plusieurs événements :

Participation entre autres à la convention nationale de l'AdCF, aux États généraux de l'ANPP, aux journées de la FNAU, ...



# ÉTUDES & PRODUCTIONS

Conformément au plan d'actions adopté par l'Assemblée Générale, l'année 2016 a vu la Fédération "muscler" sa capacité de production d'études et de notes. A destination de nos adhérents, ces productions permettent d'enrichir la connaissance du monde des SCoT, de mieux partager les expériences de chacun et de construire une vision commune du monde des SCoT.

## Etude « SCoT et Territoire(s) » : 1<sup>ère</sup> étude Made in Fédé



La Fédération a initié sa première étude « Recherche Action - SCoT

et Territoire(s) ». Alliant recherche universitaire (Laboratoire de recherche « PACTE » d'Alain FAURE – CNRS - Université de Grenoble) et entretiens de terrain (confiés au Bureau d'étude « ACADIE » de Martin VANIER), cette étude vise à mieux analyser le rapport entre les SCoT et leurs territoires.

Comment, au-delà de ses objectifs juridiques initiaux, la démarche SCoT modifie son territoire ? Les SCoT favorisent-ils une nouvelle gouvernance ? Les SCoT encouragent-ils l'émergence de politiques publiques innovantes, sur le fond

ou dans la manière dont elles sont portées ? Les SCoT modifient-ils la façon dont le territoire s'exprime auprès de ses partenaires régionaux ou nationaux ?

Autant de « pistes de travail » qui ont donné lieu à un « rapport d'interrogations » de chercheurs universitaires ensuite confronté à la réalité du terrain des SCoT.

Le rendu de cette étude a été choisi comme thème des 11<sup>èmes</sup> RNS de Nevers en 2016 et elle est aujourd'hui disponible sur le site internet de la Fédération.

## Note SCoT, interSCoT et inter-territorialité



Dans le débat renouvelé qui se met en place en région autour du SRADDET, les SCoT doivent savoir affirmer leur place et contribuer activement à cette nouvelle scène régionale de l'aménagement du territoire .

Pour cela, au-delà des demandes d'association auprès de nos partenaires régionaux, il convient de nous organiser en région pour être une force de proposition créative et innovante.

Au travers de cette note, et en s'appuyant sur des exemples de terrain, la FédéSCoT invite les SCoT à initier ce travail pour qu'ils trouvent toute leur place dans le nouveau mécano territorial, entre PLU, SCoT et SRADDET !

## Etude « Evaluation des SCoT »



Fruit d'un partenariat entre votre FédéSCoT et la FNAU, l'étude « Les bonnes questions

pour une évaluation qualitative des SCoT » vise à encourager les méthodologies permettant de dépasser les seules analyses quantitatives de l'effet des SCoT pour tendre à des analyses qualitatives de nos SCoT. En effet, si elles répondent à un exercice réglementaire, les évaluations des SCoT ne peuvent se résumer, comme le laisse parfois penser la « sécheresse » des dispositions légales, au renseignement d'indicateurs chiffrés. L'évaluation des SCoT doit tout autant être qualitative que quantitative et pour cela, être

réappropriée par les élus trop souvent absents de cet exercice. Tel est l'enjeu premier qui fut le nôtre en travaillant sur ce document. Ainsi, au vu des premiers retours sur les « évaluations des SCoT », cette étude propose différentes méthodes et outils pour faire de ce temps réglementaire un véritable temps « politique », associant les élus et permettant de re-questionner la pertinence du projet de SCoT avec l'ensemble des partenaires.

## « SCoT et transpositions pertinentes des Chartes de Parc : un exercice d'intelligence collective »



Fruit d'un partenariat entre votre Fédération et la Fédération des Parcs Naturels Régionaux, la note « SCoT et transpositions pertinentes des Chartes de Parc : un exercice d'intelligence collective » vise à donner l'esprit et quelques clefs pour une transposition réussie...

Comme le précise les Présidents de nos Fédérations dans leur édito : « par cette note, nous avons voulu aller voir plus loin que le droit, plus long que la norme... car tout comme nos

territoires ne seront jamais totalement réductibles uniquement par le droit, les échanges entre nos SCoT et nos Parcs ne sauraient se réduire à un lien juridique de compatibilité.

Ainsi, ce document propose des pistes de collaboration pour un dialogue territorial renoué, qui dépasse le cadre juridique. Un dialogue, constructif et productif, qui permette une véritable intelligence territoriale au service d'un aménagement du territoire judicieux et pluriel ».

# LES RENCONTRES NATIONALES

Les 11<sup>èmes</sup> Rencontres Nationales des SCoT - 8-10 juin 2016 à Nevers



## Les SCoT au cœur des territoires : Quel rôle ? Quelle identité ? Quel avenir ?

Les SCoT, après 15 ans d'exercice et à l'heure de leur généralisation, ne sont plus un fait "urbain" mais sont désormais un fait territorial. Les Rencontres Nationales des SCoT de Rouen ont conclu que faire un SCoT signifie faire plus qu'un document juridique, s'inscrire dans une démarche politique innovante dans un territoire souvent novateur, et au-delà de nos particularités respectives et de nos approches différentes, se placer au cœur des territoires.

Cette analyse d'un SCoT, "plus acteur territorial que produit juridique" a peu à peu émergé et a conduit à s'interroger sur "le SCoT au cœur des territoires". La Fédération a lancé dès 2015 sa première étude de recherche intitulée "SCoT et territoire (s) : quels acquis et quelles pers-

pectives?" afin de mettre des mots sur cette "ADN territorial" des SCoT (voir p.8).

Les Rencontres Nationales des SCoT de Nevers ont été l'occasion de débattre de cette étude avec les participants en trois grands temps. Le premier temps a été consacré à la question de l'identité des SCoT. En effet, après 15 ans d'existence, l'âge de la crise d'adolescence diront certains, la question de notre identité n'est pas vaine. L'affirmation d'un rôle des SCoT dans nos territoires passe aussi par l'affirmation de notre identité. Puis dans un second temps, le débat s'est tourné vers nos partenaires et leurs attentes vis-à-vis des SCoT. Une question d'une actualité d'autant plus grande que nous assistons depuis plusieurs années, et encore plus

depuis la loi NOTRe, à un véritable "chambardement territorial" redistribuant les périmètres, les outils et les compétences de l'aménagement territorial entre Etat, EPCI et Régions... Enfin, dans un troisième temps, forts de notre identité et des attentes de nos partenaires, les réflexions ont porté sur l'avenir des SCoT : leurs rôles, leurs places, leurs libertés et leurs responsabilités dans ce nouveau mécano de l'aménagement territorial.

Les Rencontres Nationales des SCoT de Nevers ont tenté d'apporter des réponses à ces trois questions fondamentales qui se posent aujourd'hui : Qui sommes-nous ? Qu'attend-on nous des SCoT ? Comment penser notre avenir ?

*Retrouvez les actes de ces Rencontres sur le site internet*

## La conclusion du grand témoin

**Emmanuel NEGRIER, Sociologue - membre du Labo de la FédéSCoT - Professeur à l'Université de Montpellier**

"A l'heure où je devrais vous révéler « qui vous êtes », vous les sco-teur(e)s, le « chers collègues » que Martin VANIER, chercheur universitaire vous a transmis sans que vous ne vous en émouviez, sonne vrai. Vous êtes des chercheur(e)s. Comme des chercheur(e)s, vous avez un objet de recherche: «le bien commun territorial».

On vous change d'échelle, on vous met des bâtons dans les

roues, on vous inflige de nouvelles contraintes qu'on prétend «négociées», vous persistez pourtant, toujours déterminés à renseigner ce bien commun.

Comme des chercheur(e)s, vous avez vos méthodes, vos instruments, que vous questionnez sans cesse car vous êtes en même temps convaincu(e)s que la technique, ce n'est pas l'essentiel. Le Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT), c'est «plus qu'un document», a dit une de nos intervenantes.

Comme des chercheur(e)s, vous avez des valeurs, des principes, vous témoignez de paradigmes dont certains pensent –pas moi– qu'ils sont en passe d'être dépassés. Autour du quartet «densité-

compacité-mixité-proximité», vous ne faites pas converger que des croyances. Ce sont aussi les axes qui donnent de la chair à vos algorithmes: «si (maîtrise foncière)... alors (étalement contenu)», par exemple. Mais vous soumettez cet alliage à votre propre critique, avant de l'offrir aux autres. Comme des chercheur(e)s, vous vous sentez parfois seul(e) dans votre laboratoire ou ce qui en tient lieu. Vos tâches sont parfois ingrates, mais cette ingratitude est nécessaire. Elle fait de vous des sco-teur(e)s de terrain ».

*[...] Retrouvez la suite de ces conclusions sur notre site internet*

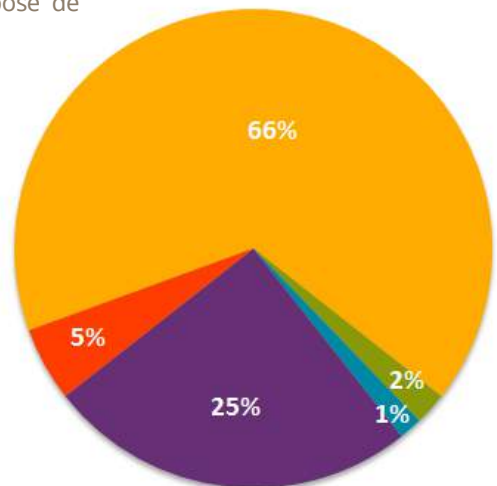
## Participation

Les 350 participants à ces Rencontres sont composés à plus des deux-tiers de SCoT, dont 96 % de SCoT adhérents à la FédéSCoT et

4 % de SCoT non adhérents. Vient ensuite les partenaires publics, 25% du public de cette édition. Le reste étant composé de

maîtres d'œuvre de SCoT et de partenaires privés.

- SCoT adhérents à la FédéSCoT
- SCoT non adhérents à la FédéSCoT
- Maîtres d'oeuvre de SCoT (Bureau d'étude , Agence d'urbaniste, etc...)
- Partenaires publics des SCoT (Etat, Région, Département, collectivités)
- Partenaires privés des SCoT (consultant, représentant d'intérêt)



# ACTIVITÉS RÉGIONALES

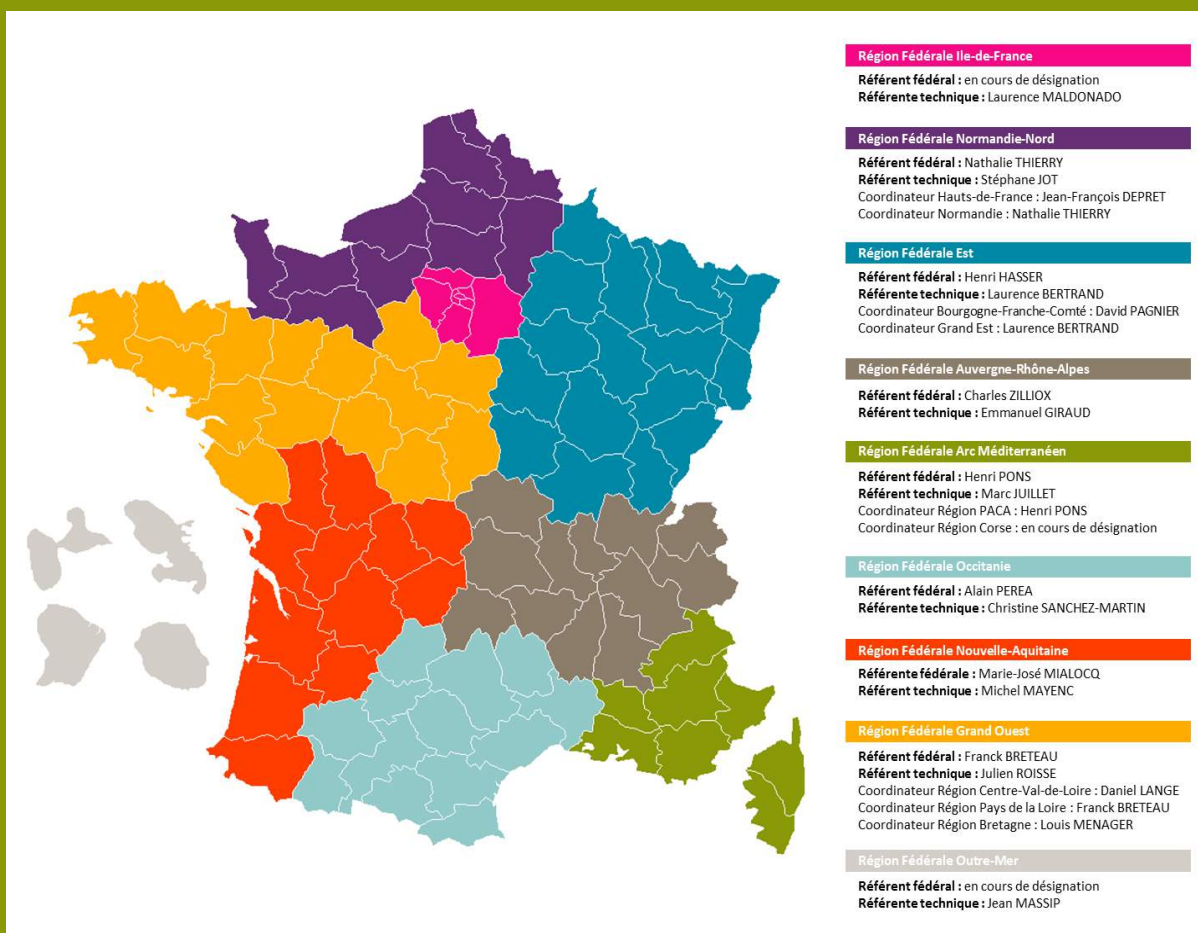
## Les référents territoriaux

Pour assurer une animation au plus près des adhérents de la Fédération, la Conférence Technique a élu les « référents territoriaux » qui sont chargés de l'animation territoriale de la Fédération. Ils assurent la circulation des informations entre les établissements publics de SCoT et organisent, localement, des réunions d'échange et de

formation et sont vos interlocuteurs privilégiés.

En 2016, deux évolutions importantes ont été validées par l'Assemblée Générale :

- la création d'une nouvelle région « Occitanie » correspondant au nouveau découpage régional
- La création de la qualité de « référent fédéral » élu de SCoT désigné en binôme avec le référent territorial technique. Ils sont désignés pour la durée du mandat par le Conseil d'administration parmi ses membres ou parmi un élu référent d'un SCoT membre de la Fédération inclus dans la région de référence



## Les Rencontres régionales

Dans le cadre de la « mise en réseau » des établissements publics de SCoT, des rencontres régionales sont organisées par les référents territoriaux de la Fédération nationale des SCoT une à deux fois par an.

Région

**Normandie-Nord**



**20 avril 2016 - Rouen**

Entre SDCI et SRADDET,  
Quelles perspectives pour les  
SCoT ?

**12 décembre 2016 - Lille**

SCoT et Urbanisme commercial

Région

**Grand-Ouest**



**1<sup>er</sup> mars 2016 - Angers**

PLUi, SCoT et SRADDET, le nou-  
veau mécano

**21 novembre 2016 - Le Mans**

Actualités juridiques et articula-  
tion SCoT et PLUi

Région

**Grand-Est**



**4 juillet 2016 - Besançon**

Le SCoT et la transition énergé-  
tique

**22 septembre 2016 - Strasbourg**

PLUi, SCoT et SRADDET, le nou-  
veau mécano

Région **Arc**

**Méditerranéen**



**28 avril 2016 - La Garde**

SCoT, Schémas Régionaux et  
SRADDET : quelles articulations ?

Région **Auvergne**

**Rhône-Alpes**



**24 mai 2016 - Clermont-Ferrand**

Les SCoT et les impacts de la  
réforme territoriale

Région

**Occitanie**



**10 nov. 2016 - Castelnaudary**

SCoT, Schémas Régionaux et  
SRADDET : quelles articulations ?

Région

**Sud-Ouest**



**25 avril 2016 - Bordeaux**

Dense avec les SCoT

**Conférence régionale en 2016 :**

22 mars - Bordeaux

21 octobre - St-Jean-d'Angely

30 novembre - Marmande

### En CHIFFRES

**11**

Journées d'animation  
régionales en 2016

avec :

**700**

personnes réunies !

# ACTIVITÉS DES CLUBS

## Présentation des clubs

Les clubs de la FédéSCoT ont été mis en place afin de permettre aux techniciens des structures adhérentes d'échanger sur leurs

pratiques, de capitaliser leurs expériences et de compléter leurs connaissances. 7 clubs ont été créés depuis 2013.

Depuis 2016, les journées "Clubs" réunissent sur deux jours les six Clubs de la Fédération.

### *Le Club*

## **Trame Verte et Bleue**

### Référents :

**Béatrice Gilet**

SCoT de l'agglomération messine

**Anthony Douet**

SCoT de l'Angoumois

### Réunions du club :

#### **17 mars 2016 à Paris**

Présentation de la palette d'outils mobilisables / Présentation du contexte SCoT et inondation

#### **8 juin 2016 à Nevers**

La prise en considération du risque inondation dans le SCoT / La déclinaison de la TVB du SCoT dans le PLU(i)

#### **13 octobre 2016 à Paris**

"Agriculture et TVB : des bénéfices réciproques à valoriser dans les SCoT" / Enjeux et apports réciproques entre TVB et agriculture / Prise en compte de l'agriculture dans les documents d'urbanisme / Améliorer la qualité de l'eau avec l'agriculture biologique : Projet « Eau & Bio »

### *Le Club*

## **Energie -Climat**

### Référents :

**Julien Roissé**

SCoT du Pays du Mans

**Jérémy Tourtier**

SCoT de l'agglomération lyonnaise

### Réunions du club :

#### **18 mars 2016 à Paris**

Contenu réglementaire du diagnostic ou rapport de présentation du SCoT sur l'énergie et le climat et grands axes à aborder dans un diagnostic

#### **8 juin 2016 à Nevers**

Contenu réglementaire du PADD et du DOO du SCoT sur l'énergie et le climat / Présentation du groupe de travail énergie de la FNAU

#### **14 octobre 2016 à Paris**

Comment suivre et mettre en œuvre les orientations sur l'énergie et le climat dans les SCoT ? Quels outils techniques et financiers ? Quelle prise en compte des orientations du SCoT dans les PLU(i) ? Vers une stratégie commune SCoT / PCAET ?

### *Le Club*

## **Montagne**

### Référent :

**Pierre-Yves Grillet**

SCoT de Tarentaise-Vanoise

### Réunions du club en partenariat avec le CEREMA :

#### **17 mars 2016 à Paris**

L'ordonnance sur la réforme des UTN

#### **8 juin 2016 à Nevers**

Point d'information sur l'acte II de la loi Montagne et le projet de loi Montagne 2 / Le SCoT intégrateur de la loi Montagne, approche juridique et exemples d'application

#### **10 novembre 2016 à Lyon**

Le projet de loi de modernisation, de développement et de protection des territoires de montagne / A quel moment aborder la question dans l'élaboration du SCoT ? Quels moyens mobiliser pour sélectionner les UTN en cohérence avec le PADD ? Jusqu'où aller dans la description des UTN dans le SCoT ? Que présenter devant la commission UTN de massif ?



### Le Club

## Mise en œuvre

### Référente :

Sylvia Labèque

SCoT de l'aire urbaine de Bordeaux

### Réunions du club :

#### 18 mars 2016 à Paris

Capitalisation des travaux : l'ingénierie territoriale d'accompagnement ; la communication et la pédagogie du SCoT approuvé à mettre en œuvre ; évolution du dispositif de gouvernance ; la mise en place du dispositif d'évaluation et de suivi du SCoT ; dispositif d'indicateurs de suivi hiérarchisés, orientés et ciblés stratégiques sur des questions clés / De la prescription à la contractualisation ! Comment renforcer les recommandations du SCoT par des outils de contractualisation et d'engagement partenarial ?

#### 8 juin 2016 à Nevers

Productions, témoignages et retours d'expériences autour de quatre axes : - communication - gouvernance - ingénierie - évaluation / « Entre mise en œuvre et mise à l'épreuve de la planification territoriale, l'exemple de l'interSCoT de l'aire métropolitaine lyonnaise »

### Le Club

## Littoral

### Référent :

Michel Mayenc

SCoT du Bassin d'Arcachon et du Val de l'Eyre

### Réunions du club :

#### 18 mars 2016 à Paris

La prise en compte des risques littoraux dans les SCoT / SCoT et Parc Marin

#### 8 juin 2016 à Nevers

Elaborer un SMVM : opportunités et limites / Imaginer un quartier résilient aux risques littoraux

### Le Club

## SIG

### Référents :

Edouard Lefelle

SCoT du Bassin d'Arcachon et du Val de l'Eyre

Jonathan Sidgwick

SCoT de l'Angoumois

### Réunions du club :

#### 24 mars 2016 à Paris

Densification de l'habitat, démarche Bimby et potentiel foncier / Fédérer un SCoT autour des outils SIG, animation et valorisation du territoire grâce à la géomatique

### Le Club

## Elaborer un SCoT

### Référent :

Marc Juillet

SCoT de la Provence Verte

### Réunions du club :

#### 17 mars 2016 à Paris

Organiser la gouvernance de la démarche / Les liens entre SCoT en cours d'élaboration et les PLU

#### 8 juin 2016 à Nevers

Elaborer un "Diagnostic humain" dans un SCoT Intervenant / Partenariat et mutualisation de la donnée

## En CHIFFRES

# 16

Journées des clubs  
en 2016

avec :

# 250

personnes réunies !

# ACTIVITÉS AUPRÈS DES ADHÉRENTS

## Au service de nos adhérents

### *Une référence pour nos adhérents*

La FédéSCoT est présente au quotidien auprès de ses adhérents pour répondre à leurs questions en matière de SCoT. En 2016, nous avons répondu à plus de 200 questions. Ce conseil « direct » aux adhérents est facilité par la création de l'adresse mail dédiée aux questions juridiques :

**[avotreservice@fedescot.org](mailto:avotreservice@fedescot.org)**.

### **agor@scot repris par la FédéSCoT**

Depuis la fermeture d'ETD en 2015, et pour éviter la disparition d'agor@scot, liste de discussion et d'entraide entre SCoT, la FédéSCoT a repris la suite afin de poursuivre les échanges utiles à bon nombre de SCoT.

**<https://groups.google.com/forum/#!forum/agorascot>**

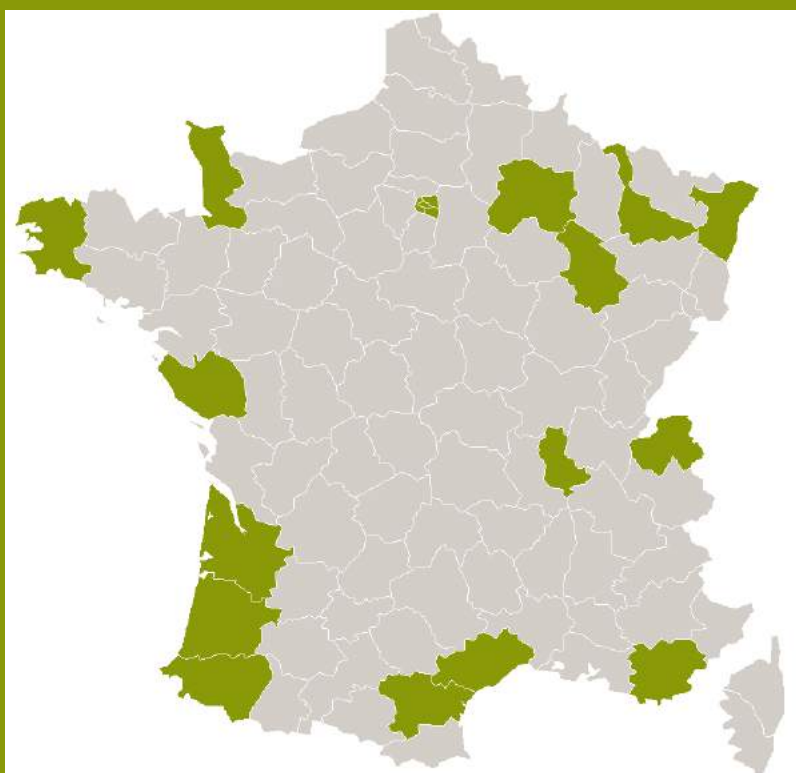
### *Une présence sur le terrain*

Afin d'être au plus près du terrain, l'équipe de la FédéSCoT mais également ses élus se déplacent à la demande de ses adhérents sur tout le territoire national pour aller à votre rencontre.

Participation ou animation de séminaires "SCoT", témoignages devant les élus et partenaires locaux, éclairages techniques et politiques lors des échanges préalables à la constitution ou à l'approbation d'un SCoT ou même la création d'un interSCoT, conseils techniques au plus près du terrain...

En 2016, ces temps d'animations au plus près des adhérents ont généré 25 interventions partout en France !

Sachez que vous pouvez compter sur votre Fédération à vos côtés sur votre territoire !



*Carte des déplacements en 2016*

## Les journées de formation



La Fédération nationale des SCoT et le CNFPT (via l'INSET de Dunkerque) poursuivent leur partenariat et ont intensifié leur offre avec 5 nouvelles journées de formation et d'échange aux adhérents de la Fédération en 2016. Le choix des thématiques de ces journées est élaboré à partir d'un sondage réalisé auprès des adhérents de la Fédération afin de répondre au mieux aux attentes des SCoT.

12 mai 2016

« **Le SCoT, un document vivant : suivi, bilan et évaluation - La mise en œuvre du SCoT : de la compatibilité à une démarche d'accompagnement** »

Appréhender le rôle de l'établissement public de SCoT dans la diffusion et l'appropriation du SCoT par les acteurs du territoire. Maîtriser la notion de compatibilité et les obligations des PLU à l'égard des SCoT.

13 mai 2016

« **Le SCoT, un document vivant : suivi, bilan et évaluation - Le suivi et l'évaluation du SCoT** »

Déterminer une stratégie de suivi et d'évaluation du SCoT et identifier les outils de sa mise en œuvre.

17 novembre 2016

« **Le SCoT et le développement économique et commercial des territoires** »

Appréhender les enjeux et interactions entre le développement économique et la planification territoriale. Maîtriser la place du SCoT au regard des nouveaux enjeux en matière de développement économique et commercial et analyser leur articulation avec les objectifs d'aménagement du SCoT. Identifier le cadre juridique des volets « Economie » et « Commerce » du SCoT.

1er décembre 2016

« **Le SCoT, un document intégrateur** »

Identifier le SCoT dans la cartographie de la planification territoriale. Maîtriser les différents rapports juridiques entre le SCoT et les documents qu'il intègre. Appréhender, au-delà de

l'approche juridique, l'interface et le dialogue entre le SCoT et ces documents de planification.

2 décembre 2016

« **Le SCoT : document vivant, document mouvant** »

Appréhender le SCoT dans un environnement (territorial, social, économique, réglementaire) complexe et incertain. Maîtriser le cadre juridique permettant de faire évoluer un SCoT, tant dans son périmètre que dans son contenu. Echanger sur la gestion d'un contentieux et la possibilité de « rebond ».

### En CHIFFRES

# 5

Journées de formation  
en 2016

avec :

# 125

personnes réunies !

# COMMUNICATION

## Lettre d'information « La vie de la Fédé »



Lors de l'Assemblée Générale du 30 septembre 2014, la communication a été identifiée comme un axe de travail important de la Fédération pour les années à venir. L'objectif était d'améliorer les outils de communication, leur lisibilité ainsi que la régularité de leur diffusion.

Cette réflexion nous a conduit à repenser la lettre d'information dans sa structuration, son contenu

mais aussi sa fréquence. La nouvelle lettre d'information « La vie de la Fédé », réservée à nos adhérents, vise à informer des actualités de la FédéSCoT, à valoriser les actions menées au niveau national et régional et à revenir sur le travail réalisé pour les adhérents. Elle est envoyée tous les premiers mercredis de chaque mois. 12 numéros sont parus en 2016 et ont été adressés aux 678 abonnés.

## Planète SCoT, le magazine de la Fédé



La Fédération propose depuis 2015 une nouvelle version de « Planète SCoT » et en fait le magazine de la Fédération mêlant éléments institutionnels de l'association et dossiers de fond et de mise en perspective. Ce nouveau magazine « Planète SCoT » est envoyé aux adhérents de la Fédération. Un numéro spécial consacré à l'étude « SCoT et territoire(s) » est paru en juin 2016.

## Le Référentiel SCoT

La FédéSCoT a effectué la mise à jour 2016 de certaines parties du classeur « Référentiel SCoT » destiné à ses adhérents, notamment, le

panorama des SCoT ainsi que les dispositions législatives et réglementaires présentes dans les textes du code de l'urbanisme, du code de

l'environnement et du code générale des collectivités territoriales utiles aux SCoT. Ces mises à jour sont disponibles sur le site internet.

## Site internet

Depuis 2015, la Fédération a réorganisé son site internet : plus de fonctionnalités, plus d'informations en partage et un espace adhérent pour le téléchargement des documents qui leur sont exclusivement dédiés.

# 1500

Connexions par mois en 2016  
Soit par rapport à 2015 :

+ 14 % de sessions

+ 18 % d'utilisateurs

+ 21 % de pages vues

## SCoT Lex, lettre d'information législative



Dans le cadre de la veille parlementaire et pour mieux représenter les intérêts des SCoT dans les débats parlementaires, la Fédération a créé la lettre d'information « SCoT Lex ». Cette publication a pour objectif, dans le cadre des débats en cours, de représenter les « avis et positions des SCoT » ainsi que les propositions d'amendements. Deux numéros ont été réali-

sés en 2016 : le n°3 consacré à la « reconquête de la biodiversité » paru en février 2016 et SCoT le n°4 sur le projet de loi « Egalité et citoyenneté » mis en votre disposition en septembre 2016. « SCoT Lex » adressée aux parlementaires, est également adressé aux adhérents pour qu'ils s'en fassent le relais efficace auprès de leur élus nationaux.

## InfoFlashes, outils de décryptage



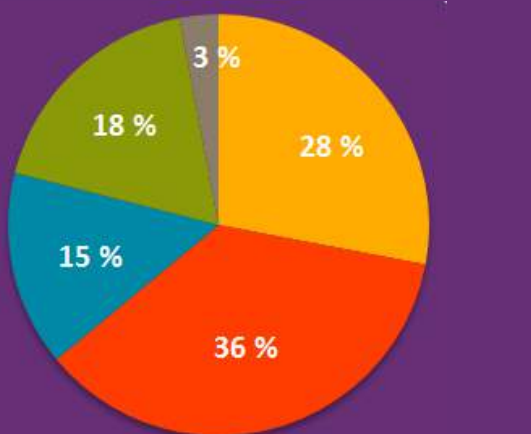
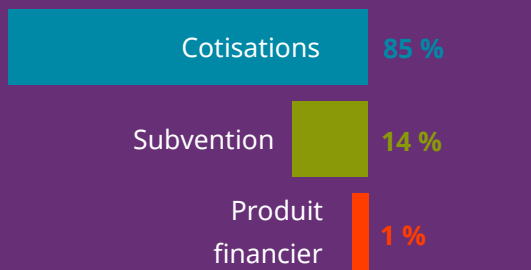
Les InfoFlashes, outils d'information juridique, ont pour vocation d'analyser les projets de loi et de mettre en évidence les impacts de ces dernières sur les SCoT. Ils paraissent en fonction de l'actualité législative. Un InfoFlash a été produit en février 2016, consacré à la recodification du code de l'Urbanisme. Les autres modifications législatives et réglementaires plus ponctuelles ont été communiquées via la vie de la Féd.

### A télécharger

L'ensemble de ces publications sont disponibles en téléchargement sur le site internet. Attention cependant, la plupart sont réservées à nos adhérents et disponibles uniquement dans l'accès adhérent.

# BILAN FINANCIER

Évolution des recettes et des dépenses de la Fédération des SCoT



## FINANCES 2016

### Recettes

Les recettes de la Fédération des SCoT reposent principalement sur :

- Les cotisations des établissements publics de SCoT adhérents.
- La subvention du Ministère du Logement, de l'Équilibre des Territoires et de la Ruralité

En 2016, les recettes de la FédéSCoT se sont élevées à 354 594 €\* dont 301 274 €\* issus des cotisations, 50 000 €\* issus de la subvention du Ministère et 3 220 €\* de produits financiers.

Pour rappel, les cotisations de la Fédération des SCoT sont calculées en fonction du nombre d'habitants couverts par le périmètre du SCoT :

- SCoT de moins de 50 000 habitants
- SCoT entre 50 001 à 100 000 habitants
- SCoT entre 100 001 à 150 000 habitants
- SCoT entre 150 001 à 400 000 habitants
- SCoT de plus de 400 000 habitants

### Dépenses

La FédéSCoT a engagé 332 735 €\* de dépenses pour cette année 2016. Le résultat de cette année est donc en léger excédent de 21 859 €\*.

\* bilan provisoire, sous réserve de la présentation des comptes lors de l'Assemblée Générale 2017.

Réalisé sous la direction de **Michel Heinrich**,  
Président de la Fédération Nationale des SCoT  
Et de **Romain Prax**,  
Directeur de la Fédération Nationale des SCoT

Conception et suivi : **Cécile Gondard**,  
Chargée de mission à la Fédération Nationale des SCoT



## Fédération Nationale des SCoT

22, rue Joubert - 75009 PARIS

01 40 41 84 10

[www.fedeSCoT.org](http://www.fedeSCoT.org)

